

Objet : Groupe de travail CTM/CNAS sur l'organisation du réseau de l'action sociale

Madame la Présidente,

L'examen des documents fournis pour ce GT appelle à quelques commentaires de la part de l'alliance CFDT-CFTC. Certains points nous paraissent aller dans un sens positif sous réserve d'avoir de plus amples informations. D'autres points annoncés ne peuvent être validés par l'alliance CFDT-CFTC.

Les points positifs :

- Si l'échelon régional souhaité par l'administration a réellement pour rôle de mieux soutenir et appuyer le travail de l'échelon départemental en termes de secrétariat, d'appui face aux hiérarchies locales, de suivi des dossiers, etc. avec l'aval des délégués actuels, alors, pourquoi pas ?
- Cet échelon régional devrait aussi être le vecteur d'une communication plus efficace vers les agents pour une meilleure connaissance des prestations dont ils peuvent être bénéficiaires.
- Nous saluons également la mise en place du volet « formation », demandée par l'alliance CFDT-CFTC. La formation est indispensable dans des secteurs d'activités très spécifiques (restauration collective, aides au logement par ex.), formation qui sera assurée par l'IGPDE.
- Enfin, il nous paraît à la fois cohérent et de bon aloi, que la reconnaissance de la spécificité de l'action sociale soit reconnue par le bénéfice de la prime annuelle de 965 € et que cette dernière soit étendue à l'ensemble des membres du réseau.

Dans le même temps, l'Alliance CFDT-CFTC ne peut valider certains points annoncés dans le cadre de cette réforme :

- Celle-ci est marquée par une vision « hiérarchique » que nous refusons. Le niveau régional ne doit pas être une structure hiérarchique supplémentaire. Cette vision va venir aggraver un fonctionnement qui n'a déjà que trop tendance à s'opérer "en silo". Dans le périmètre de l'action sociale, c'est plutôt l'appétence et la motivation de ses différents acteurs qui doivent primer.
- S'agissant de la gouvernance de l'action sociale, l'Alliance CFDT-CFTC souhaite une implication des représentants des personnels à tous les niveaux. En l'état, force est de constater que la réforme qui nous est présentée ne va pas du tout dans le bon sens, bien au contraire.

- On le constate notamment avec la mise en place du responsable régional qui, dans les faits, sera le seul interlocuteur des SRIAS. Ainsi, les représentants du personnel au CNAS et aux CDAS continueront à être déconnectés du niveau interministériel, alors que cette réforme aurait pu être l'occasion d'opérer une connexion fructueuse au bénéfice des agents du ministère, en pensant ne serait-ce qu'aux crèches, dont le nombre est toujours insuffisant.
- Par ailleurs, si la CFDT Finances soutient l'objectif de professionnalisation du recrutement des délégués départementaux et en accepte le corollaire que constitue la suppression de son élection par les représentants des personnels au CDAS, elle veut malgré tout rappeler qu'elle considère comme une nécessité impérieuse d'impliquer de manière effective les représentants des personnels à tous les niveaux de la gouvernance de l'action sociale.

L'alliance CFDT-CFTC a bien entendu que vous assumiez que la carte d'implantation ne soit pas encore publiée. Mais, pour nous, cette réforme ne peut être constructive et répondre qualitativement aux besoins des agents sur tout le territoire qu'en créant des emplois tant au niveau départemental que régional.

C'est pourquoi nous vous posons à nouveau la question cruciale d'une couverture efficace de l'action sociale sur l'ensemble du territoire avec une présentation de sa nouvelle cartographie.

L'administration est-elle prête à créer des emplois, qui sont à notre sens indispensables pour assurer la réussite de la réforme qui nous est présentée ?

Les représentants CFDT-CFTC

Pierrette BARBEOC'H, Cyril DOREAU, Eric BERCKER, Gabriel GREZE et Renaud RECROSIO